
Titre du poste :	Chargé(e) des activités Migration-Développement sur le « double-espace » ¹ Europe-Tunisie.
Projet :	Gestion Locale des Migrations en Tunisie (UE-AFD).
Type de contrat :	CDD (NB : Profil issu de la diaspora tunisienne <u>spécialement</u> considéré).
Zone d'intervention :	France, déplacements fréquents en région ; Missions en Europe/Maghreb.
Calendrier	Poste à pourvoir <u>au 1^{er} février 2019</u>

LE GRDR

Depuis sa création en 1969, le « **Grdr, Migration-Citoyenneté-Développement** » (www.grdr.org) accompagne les initiatives portées par les migrants et leurs partenaires sur les territoires le long des parcours migratoires [Afrique de l'ouest (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau), Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et Europe (France, Italie, Espagne)]. Le **Grdr** inscrit son action dans un monde où les interdépendances entre continents, pays et régions se renforcent, alors que les inégalités et la précarité augmentent. Il veut contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Il considère que la mobilité des hommes et des femmes est une chance pour les sociétés, une nécessité pour la construction du monde de paix de demain dans lequel nos sociétés en Afrique et en Europe sont liées (cf. [charte](#)).

LES MIGRATIONS EN TUNISIE : ELEMENTS DE CONTEXTE

La Tunisie connaît d'importantes **mobilités internes** qui reflètent l'accroissement du déséquilibre et des inégalités entre les territoires côtiers du nord et de l'est avec les régions de l'intérieur et du sud. Mais c'est aussi un pays **de forte tradition migratoire** - 12 % de la population totale a émigré². Elle est également devenue depuis quelques années **un pays de transit** légal ou clandestin pour les migrants en direction de l'Europe et enfin **un pays d'immigration** qui connaît un afflux de migrants liés aux crises des pays voisins (Libye, Mali) et des populations d'Afrique Sub-saharienne (notamment de Côte d'Ivoire) pour certaines désireuses de rejoindre l'Europe.

Ainsi, **la Tunisie s'est donné pour objectif de renforcer la contribution de la migration au développement socio-économique au niveau local, régional et national**. Suite à la *révolution de Jasmin* (2010-2011), le gouvernement tunisien a lancé le processus d'élaboration du document intitulé Stratégie Nationale sur la Migration (2012) qui, **en 2015**, a été repris et enrichi suite aux commentaires et ajouts des partenaires nationaux et internationaux. Cette **mise à jour du document de la Stratégie nationale migratoire** – toujours en attente d'adoption – a coïncidé avec le lancement des travaux pour la préparation du **Plan quinquennal de développement économique et social 2016-2020** qui accorde une importance particulière au soutien des Tunisiens résidant à l'étranger. C'est dans ce contexte que le **Partenariat pour la mobilité (PPM)** a été signé le 3 mars 2014 **entre l'UE**, 10 de ses Etats membres (dont les 3 pays accueillant le plus de Tunisiens : la France, l'Italie et l'Allemagne) **et la Tunisie** (cf. *Projet Lemma, Soutenir le Partenariat UE-Tunisie pour la Mobilité* (2015-2019)).

¹ Le concept de « double espace » est défini comme la mise en valeur du *continuum* des territoires d'origine, de transit et de destination afin de construire des articulations économiques, sociales et culturelles fortes et pérennes entre les acteurs *d'ici et de là-bas* et de pouvoir relever des enjeux partagés et des défis communs. Il s'agit de promouvoir toutes les plus-values de développement existantes entre ces territoires via les mobilités.

² Un peu plus de 1,3 Millions de Tunisiens résident à l'étranger pour près de 11 millions d'habitants (RGPH 2014), (dont plus de 700 000 en France et près de 200 000 en Italie et 100 000 en Allemagne).

Enfin, fin 2016, l'Union Européenne, dans le cadre de la fenêtre Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, a décidé de financer le présent **programme intitulé ProGreS Migration « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire de la Tunisie »**.

La 4^{ème} composante de ce programme, intitulée « Gestion Locale des Migrations », est mise en œuvre depuis fin 2017 par un consortium original composé de l'Agence Française de Développement (AFD, chef de file) et de deux ONG internationales : Mercy Corps – spécialisée en processus d'insertion socio-économique des jeunes, et le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, qui a développé plusieurs initiatives au Sahel visant à élaborer des stratégies de développement local intégrant les migrations comme facteur de développement territorial.

PENSER LES ARTICULATIONS « MIGRATION-DEVELOPPEMENT » A L'ECHELLE LOCALE

Depuis la révolution de Jasmin (2011), l'Etat tunisien a fait de la **décentralisation** un des piliers du développement du pays. Il est prévu à moyen terme un processus de planification du développement territorial à deux échelles : la Région et la Commune. La **création du Ministère des Affaires Locales et Environnementales (MALE, janvier 2016)** a renouvelé la volonté de mettre en œuvre cette **politique de décentralisation**, creuset favorable au déploiement des articulations « migration-développement ». Le Code des collectivités locales a été adopté en avril et les élections locales ont été organisées en mai 2018.

Dans ce cadre, la **composante 4 du projet ProGreS Migration** vise à **favoriser l'intégration des enjeux migratoires dans les processus de développement local**.

Suite à un processus précis de sélection mobilisant les différentes institutions concernées par ces **problématiques (MAS, OTE, ONM, MALE, FNVT, FPCR)** les communes de *Sbeïtla, Beni khedache* et *Ain Draham* situées dans les gouvernorats respectifs de *Kasserine, Médenine* et *Jendouba* ont été sélectionnées pour être les « trois premiers territoires pilotes » du projet Gestion locale des migrations. Un quatrième territoire sera choisi d'ici fin mars 2019 sur le territoire de Grand Tunis (4 Gouvernorats).

PRESENTATION DU PROJET

Ce projet vise **5 résultats spécifiques** :

1. Améliorer la connaissance des acteurs locaux de la situation migratoire de leur territoire.
2. Prendre en compte des enjeux migratoires dans la stratégie de développement local.
3. Renforcer les écosystèmes locaux d'appui à l'insertion socio-économiques.
4. Soutenir des initiatives locales renforçant l'insertion des populations vulnérables et le lien du territoire à sa diaspora.
5. Faire bénéficier d'autres territoires tunisiens des expériences et des outils du projet.

Le consortium « **Grdr Migration-Citoyenneté-Développement** » / « **Mercy Corps** » Tunisie, développent une démarche originale d'animation territoriale sur ces 4 territoires pilotes afin de :

- **Élaborer le « profil migratoire » de chaque territoire** : il s'agit d'un processus visant à réunir, produire, analyser et rendre disponible l'ensemble des données – historiques, géographiques, démographiques, sociologiques et économiques – concernant les migrations.
- **Mettre en place et animer un espace de concertation pluri-acteurs sur les problématiques articulant « Migration et Développement »** afin d'analyser collectivement les données migratoires, de les croiser avec les principaux enjeux de développement du territoire et d'être force de proposition en termes de « projets Migration et Développement ».
- Sous la responsabilité des autorités locales, **valider un plan d'actions prioritaires « Migration et Développement »** et mener à bien un des projets prioritaires en mobilisant les compétences, les ressources et les savoir-faire issus des différentes générations de diaspora (notamment au sein des TRE, Tunisiens résidents à l'étranger) et consolider les liens entre leur représentants et les acteurs locaux (élus, OSC, services techniques de l'Etat, secteur marchands...).

Par ailleurs, d'autres activités viendront compléter ce dispositif avec pour objectifs de :

- **Renforcer l'écosystème local d'appui à l'insertion socio-professionnelle à travers :**
 - L'accompagnement des jeunes basé sur leur apprentissage (« les clubs entreprendre ») ;
 - Le renforcement de la connaissance des dispositifs locaux d'appui à l'insertion et aux entrepreneurs ;
 - Le mentorat de jeunes entrepreneurs locaux par des entrepreneurs expérimentés ;
 - La Mobilisation des financements de la diaspora afin d'encourager l'investissement local.
- **Engager les populations et la diaspora dans la vie de leurs territoires via :**
 - La formation et l'accompagnement de jeunes leaders et représentants associatifs ;
 - Le financement de projets sociaux et culturels portés par les populations vulnérables ;
 - L'appui à des projets « M&D » portés par les acteurs locaux et/ou diasporas ;
 - L'information de la diaspora tunisienne comme les coopérations décentralisées sur le développement des territoires d'origines.
- **Transmettre les outils et l'expérience issus du projet aux acteurs nationaux.**

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS, ROLE ET DESCRIPTION DES TACHES

Dans le cadre du projet « *Intégration des questions migratoires au niveau local en Tunisie* », le/la chargé(e) des activités Migration-Développement sur le « double-espace » Europe-Tunisie, salarié du Grdr (de droit français), travaillera :

- sous la responsabilité hiérarchique du référent thématique « Migration et Développement » du Grdr (basé à Montreuil),
- sous la responsabilité opérationnelle du coordinateur technique du Grdr (basé à Tunis), et
- en étroite coopération avec la responsable du Projet « Gestion Locale des Migrations » (Mercy Corps, basée à Tunis) ainsi qu'avec l'ensemble des chargés de mission du projet sur les quatre territoires pilotes.

Il/Elle aura pour tâche d'établir et consolider, dans toutes les activités du projet, les liens permettant de promouvoir le rôle des migrants dans le champ du co-développement et de la co-opération.

Plus particulièrement, il sera chargé de **mener les activités prévues sur les territoires de destination des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) en France, mais aussi Allemagne et en Italie en lien avec le chef du projet et avec les équipes de chargés de mission de Mercy Corps en Tunisie.**

Résultat 1 Les profils migratoires territoriaux sont élaborés et partagés dans des cadres de concertation locaux

Les activités du Résultat 1 visent à améliorer la connaissance des acteurs locaux de la situation migratoire de leur territoire :

- R1. A1 Activité 1.1 Formation des acteurs locaux sur les questions « migration-développement » et les méthodologies du projet.**
- R1. A2 Activité 1.2 Réalisation de profils migratoires territoriaux et mise en place de cadres de concertation (méthodologie et outils d'animation Grdr).**

La dimension « *double-espace* » permettra de compléter les profils migratoires territoriaux. Il s'agira de :

- Mener une **étude mapping d'identification des compétences de diaspora tunisienne en France**, notamment issue des territoires ciblés (histoire, déterminants des départs, géographie des parcours, répartition spatiale et organisation en réseaux, recensement des compétences acquises) [TDR, mobilisation de l'expertise, supervision des travaux d'enquête, de structuration des données et d'analyse des informations ; typologie des acteurs, de leurs initiatives et de leurs compétences] ;

- **Comprendre et analyser collectivement les dynamiques « Migration-Développement »** qui relient les TRE à leurs territoires d'origine (structuration et vie associative, projets migration-développement) par l'organisation de thé-palabres thématiques [méthodologie Grdr] ;
- **Renforcer les capacités des ressortissants sur les questions « Migration-Développement »** (formation sur la compréhension des enjeux de la décentralisation, gestion du cycle de projet M&D, mobilisation de partenariats de coopération décentralisée et de solidarité internationale...).

Ces activités seront menées **en partenariat avec les différents services consulaires tunisiens** et notamment les Bureaux de l'OTE présents en France et en Europe.

Le programme pourra prévoir la mise en œuvre d'activités didactiques (film, exposition) autour de la problématique M&D (en lien avec le chargé de communication du Grdr).

Résultat 2 Les autorités locales intègrent les migrations comme facteur clef des plans locaux de développement

Les activités du Résultat 2 visent à renforcer la prise en compte des enjeux migratoires dans les stratégies de développement local.

- R2.A1 Activité 2.1 Animation de cadre de concertation locaux pluri-acteurs pour l'élaboration de plans d'actions locaux « migration-développement ».**
- R2.A2 Activité 2.2 Organisation de missions « double-espace » à la rencontre de la diaspora et des partenaires de coopération internationale.**
- R2.A3 Activité 2.3 Mise en place de centres de ressources sur les migrations.**

La dimension « *double-espace* » permettra d'optimiser la participation des TRE dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement local M&D des 4 territoires pilotes. . Il s'agira de :

- **Organiser et accompagner [les missions Double-Espace](#)** entre la Tunisie et l'Europe.
- **Inventer les processus de concertation sur le « double-espace »** en valorisant les technologies de la communication (skype, whatsapp, Viber) et les réseaux sociaux.
- **Accompagner les projets de co-développement local (M&D) prioritaires** (montage, recherche de financements, promotion...).

Les dimensions « double-espace » des activités liées aux résultats 3 et 4 (cf. ci-dessous) seront à préciser avec l'équipe de Mercy Corps durant la mise en œuvre du projet. Elles se feront en lien avec les ressortissants et les partenaires de coopération. Elles pourront mobiliser les équipes du Grdr en France.

Résultat 3 Des services d'appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (femmes et hommes) sont développés.

Les activités du Résultat 3 visent à renforcer l'écosystème local d'appui à l'insertion socio-professionnelle, l'un des principaux déterminants de l'émigration chez les jeunes tunisiens.

Résultat 4 Des projets favorisant l'engagement des populations et de la diaspora dans la vie de leurs territoires sont soutenus.

Les activités du Résultat 4 ciblent le renforcement de la résilience communautaire : il s'agit d'impacter la situation sociale, culturelle et citoyenne des territoires, de renforcer l'engagement des populations vulnérables, de créer du lien social et de faciliter l'émergence de projets en lien avec les migrant(e)s.

A NOTER : Le/la chargé(e) des activités Migration-Développement sur le « double-espace » Europe-Tunisie, sera amenée à travailler en relation étroite avec différents partenaires en Tunisie et en Europe et à réaliser plusieurs missions en Tunisie et des déplacements fréquents en France et en Europe.

PROFIL RECHERCHE

Formation

- **Diplôme universitaire (minimum BAC+4)** : en développement local, sciences politiques, géographie, économie du développement, etc.

Compétences recherchées / Connaissances requises

- Expérience de **3 ans minimum** en gestion de projets « migration-développement » (Afrique du Nord et/ou Sahel).
- Très bonne **connaissance de la Tunisie** (notamment des régions et territoires ciblés) et/ou de la diaspora tunisienne.
- Aptitude confirmée à **travailler en pluri-acteurs** : institutionnel, politique, associatif, économique.
- Bonne connaissance des **outils du développement local**, des **techniques d'animation** et de **transfert de connaissances** (formation).
- Expérience avérée en matière de **programmation, supervision et reporting** d'activités.
- Expertise en **gestion et suivi d'étude** (rédaction de TDR, élaboration de questionnaires, collecte de données, gestion de base de données, analyse de l'information).

Compétences complémentaires qui présenteraient un avantage certain

- Connaissance des cadres juridiques sur les problématiques migratoires et de leurs évolutions en Europe et au Maghreb et sur les principes/dispositifs de coopération décentralisée.
- Maîtrise de l'arabe (notamment parlé).

Aptitudes / Contraintes

- Rigueur et autonomie dans le respect des tâches déléguées (cahier des charges, feuille de route).
- Excellentes capacités à l'oral et à l'écrit, notamment d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation : temps de travail, logistique événementielle, gestion partenariale.
- Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire et multiculturelle.
- Sens de la communication multi acteurs : écoute, souplesse, adaptation.
- Contraintes : forte mobilité et disponibilité fréquemment requise en soirée et week-end.

LIEU D'AFFECTATION ET SALAIRE

Localisation : Basé à Montreuil (Ile de France) ; Déplacements fréquents en régions et en Europe/Tunisie.

Salaire : Suivant grille Grdr en vigueur.

CANDIDATURE ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer par courriel leur **curriculum Vitae (CV)**, une **lettre de motivation** et **3 contacts de référence que le Grdr pourra solliciter**, en suivant scrupuleusement ces indications :

Objet :	Recrutement CM Double-Espace – Grdr Europe-Tunisie
A :	detunisierecrutement@grdr.org et olivier.lemasson@grdr.org
AVANT LE :	Mardi 15 janvier 2019, à 20 h.
ENTRETIEN ORAL :	Entre le 21 et le 28 janvier 2019 (au Grdr, à Montreuil).
PRISE DE POSTE :	1^{er} février 2019 (au Grdr).